

Vous souhaitez rouler au GNV / BioGNV ?

Quel que soit le type de véhicule (poids lourds, bus, bennes à ordures ménagères, mais aussi véhicules légers et petits utilitaires), se lancer sereinement dans la conversion de tout ou partie d'une flotte est simple, en suivant ces quelques étapes.

Quelles étapes pour rouler au GNV ?

1 Etude préalable

Bretagne Mobilité GNV fait le point avec vous pour évaluer vos besoins et dimensionner votre flotte GNV. Certaines informations sont nécessaires afin d'estimer la consommation globale de votre flotte. Il s'agit notamment :

- du nombre de véhicules de votre flotte
- du type de véhicules : camions porteurs ou tracteurs, cars, etc.
- du taux de renouvellement de votre flotte
- de l'usage et rayonnement de votre flotte
- du kilométrage annuel réalisé

2 Contractualisation avec Bretagne Mobilité GNV

Après étude de votre flotte, un contrat est passé vous permettant d'accéder aux stations BMGNV via votre compte client.



3 Achat des véhicules / conversion de sa flotte au GNV

Par appel d'offre ou directement auprès de votre concessionnaire.

Des aides à l'achat local sont disponibles, renseignez-vous auprès de votre contact départemental (voir tableau ci-dessous).

4 Obtention de la carte d'avitaillement

Votre carte vous permettra de badger pour recharger votre véhicule.

Votre compte client sera débité à chacun de vos passages et un reporting mensuel vous sera envoyé pour suivre vos facturations.

Un simulateur de retour sur investissement

Ce simulateur a été développé par Breizh [bio]GNV, réseau d'acteurs mobilisés pour développer les usages du GNV en Bretagne. Pour y accéder : www.biognv.bzh/le-gnv/pourquoi-passer-au-gnv



CONTACTS

Vivien LAZUECH
vivien.lazuech@sde22.fr
02.96.01.23.39 - 07.65.15.94.45



Léo BERNIER
clients.gnv@sde22.fr
02.30.26.03.50 - 06.63.97.51.39



Charles DE LA MONNERAYE
c.delamonneraye@energiv.fr
02.30.95.11.84 - 06.18.84.04.62



Pierre ROUZEL
pierre.rouzel@energiv.fr
02.99.23.45.88



Youenn HUON
youenn.huon@sdef.fr
02.98.10.36.36
07.65.18.95.13



Josselin PRIOUL
j.prioul@56energies.fr
07.49.51.11.52



Morbihan

Ille et Vilaine

Côtes d'Armor



Rouler au GNV et BioGNV avec Bretagne Mobilité GNV

Le Gaz Naturel Véhicules :
Une solution d'avenir au service des territoires et des entreprises de transport

En 2025,
19 stations BMGNV mailleront l'ensemble du territoire breton



Ce carburant économique et écologique permettra de satisfaire le besoin d'avitaillement des professionnels de la route



Limite la pollution sonore
50% de bruit en moins

Améliore la qualité de l'air
-93% de particules fines et
-50% de Nox*

Limite les gaz à effet de serre
-80% avec le BioGNV*

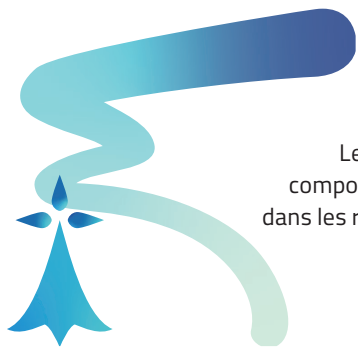
Réduit les coûts
par rapport au diesel

* par rapport au diesel norme Euro VI

Bretagne Mobilité GNV est une société constituée à l'initiative des 4 syndicats départementaux d'énergie de Bretagne.



une société
d'économie mixte
au service des territoires



Qu'est ce que le GNV ?

Carburant alternatif

Le GNV (Gaz Naturel Véhicules) est un carburant majoritairement composé de méthane. C'est le même gaz que celui distribué en France dans les réseaux de gaz. Pour être utilisé en carburant, il est simplement comprimé et stocké dans les réservoirs des véhicules.

Chiffres clés en France

37 800 véhicules roulent au GNV

C'est sur le marché des véhicules lourds que la dynamique est la plus forte.

5% des poids-lourds
vendus en 2020
17% des bus urbains
12% des bennes à ordures
roulent au GNV

Une réponse adaptée au secteur du transport routier

Les avantages du GNV /bioGNV pour les flottes bretonnes

● Livrer à toutes heures et tous les jours au cœur des villes

Les véhicules GNV bénéficient de la vignette Crit'Air 1, ce qui leur garantit l'accès aux zones à faibles émissions avec les mêmes avantages que les véhicules électriques.

● Maîtriser les coûts de carburant

La hausse des taxes sur les carburants traditionnels va rendre le GNV de plus en plus compétitif. La production locale de BioGNV va permettre de contrôler les coûts sur le long terme.

● S'inscrire dans une logique de développement durable

Rouler au BioGNV, c'est choisir une solution durable : un carburant produit localement, qui préserve l'emploi et offre une solution immédiate aux questions de réchauffement climatique et de qualité de l'air.

Qu'est ce que le bioGNV ?

Gaz produit à partir de biomasse renouvelable

Le bioGNV est obtenu de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés : ordures ménagères, boues des stations d'épuration, produits agricoles, tontes des espaces verts, résidus de l'industrie agroalimentaire ou de la restauration collective, etc.

L'impact environnemental du bioGNV

Réduction des émissions de CO₂ de 80%
par rapport au diesel

10 à 15%
Pour le GNV
traditionnel

80%
Pour le
BioGNV

Un carburant produit localement

La Bretagne dispose d'un important potentiel de production

et s'est fixée des objectifs forts pour le développement de la méthanisation ou d'autres modes de production du biométhane sur son territoire.

Le bioGNV favorise l'économie locale et l'indépendance énergétique

Le bioGNV développe l'économie circulaire locale

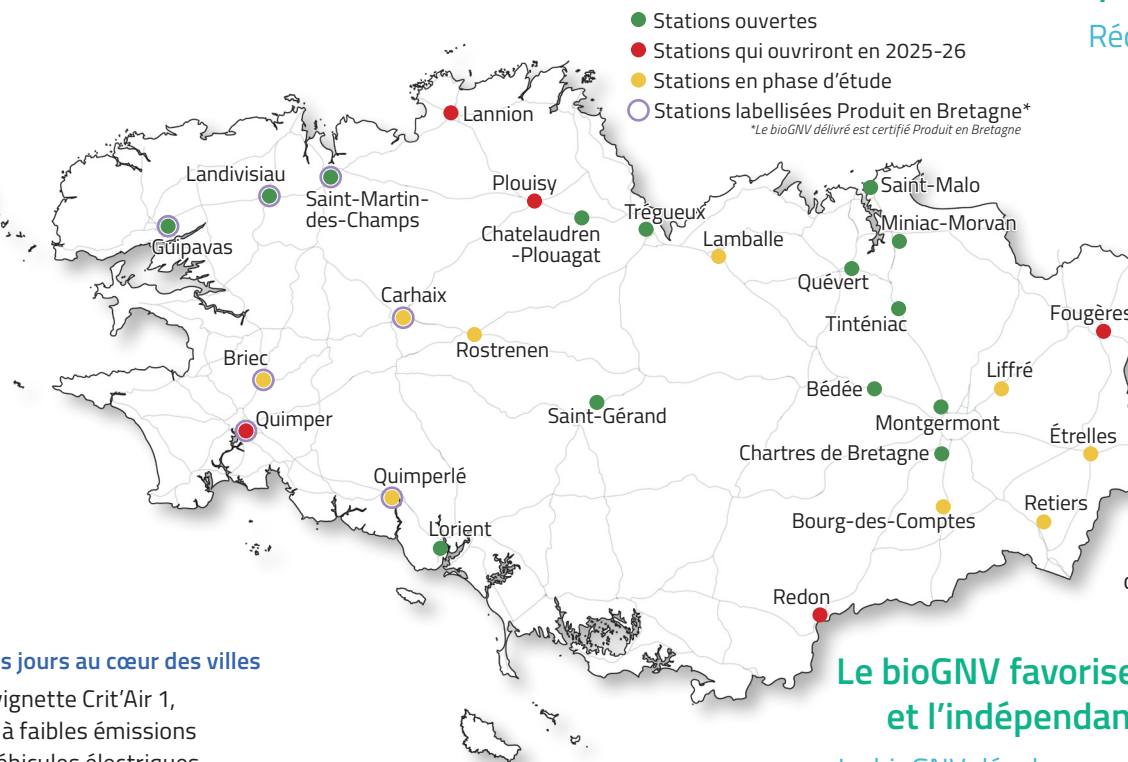
Produit localement en valorisant les déchets locaux, le Biogaz produit participe au développement d'une économie circulaire.

Le bioGNV, créateur d'emplois

Création en moyenne de 3 à 4 emplois locaux non délocalisables sur les exploitations agricoles. 90% de la production de biométhane est agricole.

Être indépendant énergétiquement

Le Biogaz permet de produire de façon prévisible et continue sans dépendre des conditions climatiques.



Combien d'habitants pour produire les déchets permettant de faire rouler ce véhicule pendant 1 an ?

